

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Victor SAXER

Parler des martyrs une Bible à la main.  
L'usage de la Bible dans les Passions d'Agaune

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1991, tome 87, p. 80-115

© Abbaye de Saint-Maurice 2014

# Parler des martyrs une Bible à la main

## L'usage de la Bible dans les Passions des martyrs d'Agaune

### Fiche technique

Les Passions des martyrs d'Agaune sont énumérées par les Bollandistes sous les numéros *BHL* 5737-5755:

5737-5740 Le récit en prose d'Eucher de Lyon (vers 428-450).

Ed. : Th. Ruinart, *Acta primorum martyrum sincera*, Paris 1689, pp. 289-294, texte reproduit. *PL* 50, col. 823-832 ; Wotke, *Passio Agaunensium martyrum*, *CSEL* 31, 1894, pp. 165-173 ; B. Krusch, *P. Acaunensium mm.*, *MGH. Srm.* 3, 1896, pp. 32-41 ; B. Mombritius, *Sanctuarium*, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1910, II, pp. 281-284 ; L. Dupraz, *Les Passions de S. Maurice d'Agaune*, dans *Studia Friburgensia*, N.S., 27 (Fribourg 1961), pp. 1-18 : « Le dossier de la passion des martyrs d'Agaune et de ses compagnons ».

5741-5745 Le récit en prose remanié au IX<sup>e</sup> siècle.  
Ed. : *Acta SS.* Sept. VI, Anvers 1757, pp. 344-349.

5748 Les extraits en prose insérés par Adon de Vienne dans son Martyrologe vers 855.  
Ed. : J. Dubois, G. Renaud, *Le martyrologe d'Adon, ses deux familles, ses trois recensions. Texte et commentaire*, Paris 1984, pp. 322-324.

5749r Le poème de Venance Fortunat († 601).  
Ed. : *PL* 88, col. 108-109 ; *MGH. Aa.* IV/1, pp. 42-43 ; emend. S. Blomgren, *Studia Fortunatiana*, I, Uppsala 1933.

5750 L'hymne de Walafrid Strabon († 849).  
Ed. : *Acta SS.* cit. pp. 895-896 ; *PL* 114, col. 1085-1090 ; E. Dümmler, *MGH. Poetae latini*, II, pp. 367-369.

- 5751 Le poème anonyme des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles.  
Ed.: I. Hümer, *Mittellateinische Analecten*, in *Jahresbericht des K. K. Staatsgymnasium im IX. Bezirk in Wien*, Wien 1992, pp. 5-11; K. Strecker, *MGH, Poetae latini*, V. pp. 101-108.
- 5752 Le poème de Marbode de Rennes (vers 1035-1123).  
Ed.: A. Beaugendre, *Hildeberti Cenomannensis opera. Accesserunt Marbodi Redonensis opuscula*, Paris 1708, pp. 1535-1540; *Acta SS. cit.*, pp. 896-898 ; PL 171, col. 1625-1630.
- 5754 Le poème de Sigebert de Gembloux († 1112).  
Ed.: E. Dümmler, *Sigeberts von Gembloux Passio S. Luciae virginis und Passio SS. Thebeorum*, in *Philosophische und historische Abhandlungen der K. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, 1893, pp. 44-125.
- 5755 Le poème inédit de Renier.  
Bibl. : *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae regiae Bruxellensis*. Pars I : *Codices latini membranei* ed. Hagiographi Bollandiani, Bruxelles 1889, p. 368, 7<sup>o</sup>.

En ne tenant pas compte des abrégés qui se sont multipliés à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, sur les neuf textes recensés relatant la Passion des martyrs d'Agaune, trois sont en prose, six en vers, le dernier est resté inédit. Il devra, pour cette raison, être laissé de côté dans mon examen. Les autres peuvent se ramener à deux versions fondamentales, *BHL 5737* qui est le récit d'Eucher de Lyon et a été le plus souvent repris par les remanieurs en prose et en vers, *BHL 5741-5745* qui est elle-même un remaniement savant du IX<sup>e</sup> siècle et qui a été repris par Sigebert de Gembloux. Outre que ces versions témoignent de la célébrité des martyrs depuis l'Antiquité, elles permettent encore de suivre l'histoire littéraire de leur Passion. De ce dernier point de vue, une seule question nous retiendra, à savoir quel usage firent de la Bible les recenseurs successifs. Il est en effet intéressant de savoir quels passages bibliques ils ont cités, comment ils les ont introduits dans leur propre récit et comment leur manière de faire témoigne de leur culture biblique. Dans ce but les Passions seront examinées dans l'ordre où elles ont été énumérées, avant d'en tirer quelques observations générales.

Bruno Krusch est le seul qui ait pourvu son édition de notes marginales concernant les citations bibliques faites par Eucher de Lyon. Ont été relevés ainsi Lc 20, 25 (p. 34, 1.1) et Is 53, 7 (p. 37, 1.16). Ce relevé est exact mais incomplet. En effet, la première référence ne tient pas compte des passages bibliques parallèles. En outre, d'autres lieux bibliques n'ont pas été identifiés. A la décharge de Krusch on peut dire que son but était de mettre à la disposition des lecteurs un texte sûr dont ils pourraient eux-mêmes approfondir les richesses<sup>1</sup>. J'espère que ma propre contribution aidera à y faire découvrir celles qui viennent de la Bible.

**P. 33, 1.20 à p. 34, 1.2 : *Euangelici praecepti etiam sub armis non immemores, reddebant quae Dei erant Deo et quae Caesaris Caesaris restituebant.* / Le commandement de l'Evangile ils ne l'oubliaient pas, même sous les armes ; ils rendaient à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César.**

Cf Mt 22, 21 ; Mc 12, 17 ; Lc 20, 25 ; Rm 13, 7.

Le texte évangélique cité est rapporté dans les mêmes termes par les trois synoptiques : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » Le fait est rare et significatif. Il caractérise notre passage comme un de ceux qui ont le plus sûrement appartenu au fonds primitif des *logia* du Seigneur. Cela est d'autant plus vrai que déjà S. Paul s'en était fait l'écho dès 57-58 dans sa lettre aux Romains : « Rendez à chacun ce qui lui est dû : à qui l'impôt, l'impôt ; à qui les taxes, les taxes ; à qui la crainte, la crainte ; à qui l'honneur, l'honneur. N'ayez de dette envers personne. »

C'est pourquoi le *logion* a été prêté aux martyrs en devoir d'expliquer au magistrat la raison d'être de leur attitude chrétienne : rendre à Dieu les honneurs divins qui lui sont exclusivement propres, à l'empereur le respect

<sup>1</sup> E. Dümmler caractérise comme suit la publication de Krusch : « *Quae de his rebus, partim in commentationibus iam antea compositis, partim in prooemiis huius tomi acute exposuit, fundamento solido posuit, ut ab aliis iterum iterumque examinarentur et suppleantur fore speramus* » / Tout ce qu'il a exposé à ce sujet, avec une grande finesse d'esprit, soit dans les commentaires déjà parus, soit dans les introductions à ce volume, nous espérons que d'autres, toujours mieux, en prendront bonne note et le compléteront (*MGH. Srm.* 3, p. VIII).

passio ca  
confu mar  
triflorum

PASSIO A CAUNENSIVM MARTYRVM SCORU  
PASSIONEM MARTYRVM QUI A CAUNVM CLO  
RIOSO SANGVINE IN LUSTRANT PRO HONORE  
GESTORVM STILO EXPLICAMVSE AD TIQUEPI  
DEQUALADNOS MARTIRIO RD OPERVENITZ  
NAM PER SUCCEDENTIUM RELATIONEM REI  
GESTA MEMORIAM NON DUM INTERCEPT  
OBLIVIOETSIPROMARTYRIBSINGVLISLOC  
SINGULAQUAE EOS POSSIDENTUEL SINGO  
LAEVRBESINSIGNESHABENTVRNECIME  
RITOMQVIA PROOD-SUMMO PRETIOSAS SCA  
ANIMAS REFUNDVNDQUA TL EXCOLEN  
DUSESTREUGRENTI XSACERILLOXCAUNE  
SIVMLOCESINGVETOTPROXPO MARTYRVM  
MILIAFERROCIESXVETERUNTUR/NVME  
IAM IPSAMVBEATISSIME PASSIONIS CAUSA  
LOQUAMOR? SUB MAXIMIANO QUIR  
MARAEREPUBLICAE CUM MIO CLETIANO  
COLLECAMPTESVIVITENVTTERDIERE  
FERE PROVINCIAS ANIAXIVM ET FEO  
MARTYRVM PVLICIO ET SAGVAXIMO  
NUS SIO TAVX A TALIMD IN GERNDLITAT  
CETERIS QVITVOSSES PAREBATIME TIA  
EXSECRANDIS GENTIVM RITIBS DEDITVS  
ETERGADVM CAELI PROFANVSICHPETAS  
SUA MAD EXTINGVENDVM XPIANITATIS  
MENA RMOVS AT SIVQVITVNCOFVERICV  
TUMEROTETERAZ DEBAM TITANVSUSQ  
QUAQVIM LITVORV CONSVTELAD SUPPLICA  
VELADNECANRMOLESANTVRACVELITV  
GATIONE BARBARIS GENTIVM DATVPAV  
SUSITVCELICVMEVAV QVIXCOMVAVETAV  
KATAVDECENTE PVLICIVSERCITVDECTO

Premier feuillet du texte de saint Eucher, Bibliothèque nationale à Paris, manuscrit des environs de l'an 600.

dû au souverain<sup>2</sup>. Cette affirmation est à la base de la distinction des domaines spirituel et temporel<sup>3</sup>. Elle est caractéristique de la civilisation occidentale. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la trouver dans la lettre d'Eucher, mise sur les lèvres des martyrs d'Againe, exprimée dans la lettre qu'ils sont censés avoir envoyée à l'empereur. Bien plus, l'écrit explique le précepte évangélique : « Nous sommes, empereur, tes soldats; mais nous sommes aussi, comme nous le confessons en toute liberté, les serviteurs de Dieu. A toi nous devons le service militaire ; à lui, une conduite innocente. De toi nous recevons notre solde, de lui nous tenons la vie »<sup>4</sup>. Ils en tirent la conclusion que, la loi de Dieu leur interdisant de faire le mal, ils n'obéiront pas à l'ordre impérial de poursuivre les chrétiens et de les mettre à mort. Car « il vaut mieux obéir à Dieu qu'à l'empereur », lorsque les deux obéissances sont inconciliables.

**P. 36, 1.11 : *Si non in tam funesta compellimur,... tibi... adhuc parebimus ; si aliter, illi (= Deo) parebimus potius quam tibi ; 1.25 : gaudio persecuti sumus, quia digni habiti essent pati pro Domino Deo eorum.* / Si nous ne devons pas participer à de si funestes desseins, c'est à toi que nous obéirions encore. Sans quoi, nous obéirons à Dieu et non pas à toi. La joie accompagne ceux qui ont été trouvés dignes de souffrir pour leur Dieu.**

Cf Ac 5, 29 et 41. Autres allusions non identifiées.

Pierre et Jean avaient comparu une première fois devant le Sanhédrin pour y répondre de la guérison du paralytique de la Belle-Porte du Temple (Ac 3, 1-10). Pierre ayant déclaré que la guérison avait été faite « par le nom du Seigneur Jésus le Nazaréen » (*Ibid.* 4, 10), les apôtres reçurent l'ordre de ne plus enseigner au nom de Jésus. Ils ne tinrent pas compte de la défense, car « il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (*Ibid.* 5, 29), dit Pierre au cours de la deuxième comparution. Celle-ci se solda par leur châtement (*Ibid.* 40).

<sup>2</sup> V. Saxer, *Bible et hagiographie. Textes et thèmes bibliques dans les Actes des martyrs authentiques des premiers siècles*, Bern-Francfort-s. Main-New York 1986, pp. 28, 73.

<sup>3</sup> M. van Uytvanghe, *Stylisation biblique et condition humaine dans l'hagiographie mérovingienne (600-750)*, in *AWLsK, Klasse der Letteren*, 49, 1987, Nr. 120, pp. 50-51, note que l'hagiographie mérovingienne se sert de la formule pour justifier les occupations séculières des saints, supposés avoir bien servi **à la fois** Dieu et le roi. Eucher se situe à mi-chemin entre l'hagiographie antique et mérovingienne : le double service est possible dans les matières neutres, le choix entre Dieu et le roi est nécessaire *ratione peccati*.

<sup>4</sup> *MGH. Srm.* 3, p. 36.

« Mais eux, ils s'en allèrent, tout joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des outrages pour le Nom » (*Ibid.* 41), c'est-à-dire pour celui de Jésus, inséparable de sa personne.

C'est à cet épisode des Actes des apôtres qu'Eucher de Lyon a emprunté deux passages pour expliquer le refus des légionnaires Thébains de mettre à mort leurs coreligionnaires fidèles à leur foi. Le même épisode avait été utilisé par les hagiographes paléochrétiens, mais de manière fragmentaire et allusive<sup>5</sup>. En revanche, il ne semble pas avoir été repris par les hagiographes mérovingiens. Eucher de Lyon occupe donc une place à part dans la tradition ancienne en raison de l'usage global qu'il a fait de l'épisode. Il a ainsi exprimé l'exigence de la cohérence dans l'exercice de fonctions ambivalentes : « On ne peut toujours servir deux maîtres » (Mt 6, 24), sans avoir lui-même cité ce texte.

**P. 36, 1.21-22 : *Habes nos hic confitentes : « Deum patrem auctorem omnium et filium eius lesum Christum Deum credimus » ; p. 36, 1.4 : christianos nos fatemur, persequi christianos non possumus. / Et maintenant, regarde notre profession de foi : « Nous croyons en Dieu le Père et Source de toutes créatures, et en son Fils Jésus qui est Dieu »... Nous confessons que nous sommes chrétiens, nous ne pouvons pas persécuter des chrétiens.***

Les expressions *habes nos confitentes* et *credimus* se rapportent à la profession de foi des martyrs. Celle-ci n'est cependant pas énoncée selon la formule traditionnelle : « Je crois au Dieu unique qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent », puis : « et en Jésus-Christ son Fils unique notre Seigneur »<sup>6</sup>. Cette formulation différente est celle d'une époque où les persécutions n'existent plus et où la foi chrétienne a enregistré l'acquis des controverses trinitaires et christologiques. Tout aussi caractéristique est la profession de foi équivalente : « Nous sommes chrétiens ». Elle n'est plus assortie du refus d'adorer les idoles, mais de celui de persécuter les chrétiens. Autre signe des temps: les idoles ne sont plus vénérées dans le monde d'Eucher de Lyon ; dans une société majoritairement chrétienne il n'y a plus de raison de persécuter les chrétiens. J'ai montré en son temps l'enracinement biblique de la profession de foi<sup>7</sup>. Je n'y reviens pas ici.

<sup>5</sup> Saxer, *Bible et hagiographie*, p. 106 et n. 63, 145 et n. 40, 223.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 206-208.

<sup>7</sup> *Ibid.*



«... eux aussi, troupeau du Seigneur,  
se laissèrent déchirer comme par une meute de loups. »  
Le martyr de Candide, Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice.

**P. 37, 1.15-17 :** *Qui nec reclamando ad occisionem ductus est et tamquam agnus non aperuit os suum, ipsi quoque tamquam grex dominicus ouium laniari se tamquam ab irruentibus lupis passi sunt.* / Lui qui sans se plaindre fut conduit à la mort comme un agneau qui n'ouvre pas la bouche, eux aussi, brebis du troupeau du Seigneur, se laissèrent déchirés comme par une meute de loups.

Cf. Is 53, 7; Ac 8, 32; Jn 10, 12; Mc 10, 16; Ac 20, 29, etc.

Quand Eucher décrit la mise à mort des martyrs, il cite plusieurs passages bibliques qu'il faut distinguer en deux séries dont la première a entraîné la seconde à sa suite.



La première évoque le Serviteur souffrant d'Isaïe, car les martyrs sont comparés à l'agneau « conduit à la boucherie sans ouvrir la bouche » et « frappé à mort pour nos péchés » (Is 53, 7-8). Il est remarquable que l'hagiographe n'applique aux martyrs de la légion thébaine que le v. 7 du chap. 53 d'Isaïe, car il n'attribue à leur mort aucune valeur rédemptrice. Or, dans la littérature néotestamentaire, le Serviteur souffrant est dès le début perçu comme une figure annonciatrice de la passion du Christ. L'évangéliste s'est sans doute souvenu du mutisme de l'agneau, quand il note que le Christ s'est tu devant le Sanhédrin (Mt 26, 63). Le passage central du chapitre d'Isaïe est textuellement repris dans les Actes, lorsque le diacre Philippe en explique le sens à l'eunuque éthiopien qui était en train de le lire (Ac 8, 32). Cette interprétation particulière fait d'ailleurs partie d'une tradition primitive plus générale. Dès le début, en effet, les chrétiens ont reconnu le Christ dans le Serviteur de Iahvé (Ac 3, 13 ; Lc 4, 17-21 ; 1 P 1, 11 ; 2, 22-24).

Curieusement, le rappel de cette figure prophétique est rare dans la littérature martyrologique. Selon la lettre des martyrs de Lyon en 177, Attale portait en son corps les stigmates du Serviteur souffrant<sup>8</sup> et montrait ainsi le Christ souffrant en lui<sup>9</sup>. Le trait est totalement absent des Vies de saints non martyrs.

La comparaison du Serviteur souffrant avec l'agneau sacrifié est suivie de la phrase sur le troupeau attaqué par les loups. Mais alors que le Seigneur donne sa vie pour le troupeau, celui-ci n'en reste pas moins exposé aux loups. Les deux figures antithétiques, loups et brebis, se trouvent souvent dans les mêmes textes bibliques que précédemment<sup>10</sup>. Que je ne les aie pas repérés ailleurs que chez Eucher ne veut pas dire qu'ils n'ont jamais été utilisés par les hagiographes.

<sup>8</sup> *ibid*, p. 223.

<sup>9</sup> *Ibid*, p. 224.

<sup>10</sup> Gn 49, 27 ; Jr 5, 6 ; Ez 22, 27 ; Ha 1, 8 ; So 3, 3 ; Mt 7, 15 ; 10, 16 ; Lc 10, 3 ; Jn 10, 12 ; Ac 20, 29.

BHL 5741-5745 est un remaniement qui a gardé deux passages assez longs de BHL 5737<sup>11</sup>. A nous en tenir à l'édition des *Acta Sanctorum* et en nous limitant au texte nouveau du remanieur (car chez lui les autres citations sont les mêmes que chez Eucher), c'est en deux endroits qu'il a utilisé des souvenirs bibliques.

**P. 346, 1.5-9 :** *Iam mihi ad huius rei interdictum Christi nostri parabatur exemplum, qui exemptum vagina apostoli gladium propriae uocis iusione recondidit, docens maiorem armis omnibus christianae confidentiae esse uirtutem* (traduction dans le commentaire) *loc. cit., ibidem*.

Cf. Mt 26, 52 ; Jn 18, 11.

L'épisode évoqué est celui de Pierre qui, voyant son Maître arrêté, tire son épée pour le défendre. Celui-ci lui ordonne de la remettre au fourreau. Car s'il demandait l'aide de son Père, douze légions d'anges seraient prêtes à la lui donner. Mais il ne la demande pas pour que s'accomplissent les Ecritures (Mt 26, 52-54). De ce passage le remanieur n'a retenu que le premier verset dont il met la citation sur les lèvres de Maurice qui encourage ses soldats à ne pas se servir de leurs armes pour s'opposer à leurs bourreaux : « Pour nous l'interdire, leur dit-il, le Christ nous en a donné l'exemple, lorsque, de sa propre voix, il a ordonné à l'apôtre de rengainer son épée » (*loc. cit.*). La suite du texte hagiographique ne correspond plus à l'évangile. C'est un autre écrit néotestamentaire qui lui semble sous-jacent. L'hagiographe continue en effet : « Le Christ enseignait ainsi que supérieure à toutes les armes est la force chrétienne de la foi » (*Ibid.*). C'est dans la lettre aux Hébreux, chap. 11, où est fait l'éloge et que sont donnés les exemples de cette foi, que se trouve le développement le plus proche du commentaire hagiographique. J'imagine que c'est lui que l'hagiographe avait en tête.

<sup>11</sup> Dans l'édition des *Acta SS.* Sept. VI, p. 348, se retrouve la lettre des martyrs à Maximien : *Milites quidem sumus ...persequi christianos non possumus*, qui correspond à la Passion d'Eucher, *MGH. Srm.* 3, p. 36, 1.5 à p. 37, 1.5. Quant au passage court : *Haec nobis tantum de numero istorum martyrum comperta sunt nomina ... per sanctos martyres Domini uirtus operatur* (*Acta SS., Ibid.*, p. 348, 1.60-111), il est chez Eucher, *Ibid.*, p. 38, 1.10 à p. 39, 1.17. Il y a des manuscrits de la Passion remaniée qui conservent davantage de celle d'Eucher. Cf. *Acta SS., Ibid.*, p. 347, notes deg.

**P. 346, 1.23-27 : *Si habere aliquid uirium imperatoris praecepta potuissent et si quid circa beatissimorum puerorum corpora regis Persarum ualuisset incendium, nec contemnere leonum rugitus lucu clausus propheta potuisset*** (traduction dans le commentaire) *loc. cit.*

Cf. Dn 3, 8-28 ; 6, 17-25.

Maurice continue d'exhorter ses soldats au martyre en leur citant deux exemples classiques de la résistance à des ordres impies du tyran, ceux des enfants dans la fournaise et de Daniel dans la fosse aux lions : « Si, dit-il, la fournaise du roi des Perses avait pu faire du mal au corps des bienheureux enfants, le prophète non plus, enfermé dans la fosse, n'aurait pu se moquer des lions rugissants » (*loc. cit.*). Ici les références bibliques sont d'autant plus claires que les textes en question sont des lieux communs de l'exhortation au martyre et de la littérature martyrologique<sup>12</sup>. Dans l'hagiographie mérovingienne, ils ne sont plus en situation.

### **BHL 5748 Adon à Vienne et son martyrologe (vers 855)**

Adon de Vienne a extrait de BHL 5737 l'éloge qu'il a inséré dans son martyrologe<sup>13</sup>. Ce faisant, il a omis certains passages, retenu d'autres, mais n'y a rien ajouté de son cru. Les citations bibliques ont subi le même sort et ne nécessitent donc ici aucun commentaire particulier.

<sup>12</sup> *Biblia patristica. Index des citations et allusions bibliques dans la littérature patristique*, Paris 1975-1980, 3 vol., 1, pp. 212 et 213, 2, pp. 213 et 215-216, 3, pp. 216 et 217 ; Saxer, *Bible et hagiographie*, pp. 102, 115, 127.

<sup>13</sup> H. Quentin, *Les martyrologes historiques du Moyen Age*, Paris 1908, p. 558 ; J. Dubois, *Le martyrologe d'Adon*, pp. 322-324.

## Le poème de Venance Fortunat

Avec BHL 5749r nous abordons les Passions versifiées des martyrs d'Agaune. La plupart s'inspirent de l'œuvre d'Eucher et se caractérisent par d'abondants souvenirs de la poésie latine classique. En revanche, les réminiscences bibliques connaissent une fortune variable, ne fût-ce que parce que les citations du Livre Saint se plient mal aux contraintes de la versification ancienne. En tout cas, les allusions bibliques que Venance Fortunat introduisit dans son poème *De sanctis Agaunensibus* ne sont pas les mêmes que celles de son modèle en prose. Les voici dans l'ordre de ce poème de trente vers.

**V. 7-8 : *quos positis gladiis armasti dogmate Pauli  
nomine pro Christi dulcius esse mori.***

**Il est bien plus doux de mourir pour le nom du Christ  
quand, toutes armes déposées,  
on ne veut être armé que du seul enseignement de Paul.**

Cf Ph 1, 21.

C'est au *mori lucrum* de l'épître aux Philippiens que renvoie le *dogmate Pauli*. Mais le comparatif *dulcius* me paraît sous-entendre un autre terme de comparaison. Je le vois dans le vers d'Horace : *dulce et decorum est pro patria mori* (*Od.* III, 2, v. 12). Plus douce en effet que la mort pour la patrie peut être celle pour Dieu. Nous voyons ainsi pour la première fois à quel point le poète mêle le sacré au profane.

**V. 24 : *heredes Domini luce perenne dati.***

Deux thèmes bibliques confluent dans ce pentamètre, ceux des héritiers du Seigneur et de la lumière éternelle. Dans l'Écriture déjà ils sont parfois partiellement associés. Le premier est abondamment attesté dans le Nouveau Testament : Rm 8, 17 ; Tt 3, 7 ; 1 P 3, 22 ; Ap 22, 5, sont les passages bibliques dans lesquels apparaissent plus ou moins les deux thèmes. Car l'expression *luce perenne* me paraît plutôt d'origine liturgique, comme le donne à penser le *lux aeterna* qui apparaîtra plus tard dans la liturgie des morts<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> A. Blaise, *Le vocabulaire des principaux thèmes liturgiques*, Turnhout 1966, pp. 451-452, § 308.

**V. 26 : *cum ueniet iudex arbiter orbis.***

L'image du Christ revenant à la fin des temps pour juger les vivants et les morts est un article du symbole des apôtres comme de Nicée-Constantinople et plonge ses racines dans l'Écriture. Elle exprime la certitude du juste jugement de Dieu qui rendra à chacun selon ses œuvres et « assignera leurs trônes au chœur des martyrs » (v. 25). Il suffit de citer à l'appui quelques textes du Nouveau Testament : Mt 19, 28 ; Lc 22, 30 ; Jn 12, 48 ; 2 Tm 4, 1. Quant à l'arbitrage divin, il n'y a qu'un passage de la Vulgate (Jg 11, 27) où, associé à un jugement de Dieu, se rencontre le mot *arbiter*.

«Lorsque viendra le Juge... »  
Christ en gloire,  
Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice.



BHL 5750

## L'hymne de Walafrid Strabon

Walafrid Strabon († 849) composa un « Hymne sur les martyrs d'Agaune », plus riche de souvenirs classiques et ecclésiastiques que de substance biblique. J'ai néanmoins relevé les allusions suivantes qui ne sont notées dans aucune édition.

Str. 5 : *Veri militiam secuta regis  
vexillo crucis impetivit hostem.*  
C'est en se mettant au service du vrai Roi  
qu'ils affrontent l'ennemi, sous l'étendard de la Croix.

«...armés de la bannière de la croix. »

S. Maurice à cheval, XII<sup>e</sup> s., Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice.



La *militia veri regis* désigne le service de Dieu auquel les Thébains se sont engagés par le baptême et s'oppose à la *lex militaris* de leur service dans l'armée. L'engagement chrétien comparé au service militaire est un thème paléochrétien qui s'enracine dans la Bible<sup>15</sup>. Job en effet le premier lui compare la vie de l'homme : *Militia est vita hominis super terram* (Jb 7, 1). Paul réinterprète le mot du combat spirituel du chrétien : *Non arma militiae nostrae carnalia sunt* (2 Co 10, 4) et précise à Timothée que « le bon combat » suppose « foi et bonne conscience » chez celui qui le livre : *ut milites in illis bonam militiam, habens fidem et bonam conscientiam* (1 Tm 1, 18). C'est précisément dans cette perspective que sont placés les martyrs d'Agaune depuis leur baptême. Leur foi désormais et leur conscience leur interdisent de pactiser avec l'idolâtrie, *idolis litare* (str. 7). Ils engagent donc leur combat, armés « de la bannière de la croix », *vexillo crucis*. Cette dernière expression n'est pas d'origine biblique mais liturgique. A l'époque de Walafrid Strabon, le *Vexilla regis prodeunt* de Sedulius (RH 21479-82) avait acquis droit de cité dans la liturgie.

**Str. 12 :** *At si forte deo cupis relicto  
nos servire tuis, profane, divis,  
te contemnimus et severitatis  
temptamenta tuae minasque viles.*

La situation des martyrs, telle que Walafrid Strabon la perçoit, est conflictuelle. Nous venons de voir que, selon le poète, elle ne leur laisse pas la possibilité d'un compromis avec le paganisme. Elle leur a effectivement imposé un choix entre les devoirs de leur double appartenance. Leurs deux maîtres, César et Dieu, ne coexistent point pacifiquement, si bien que les martyrs ne peuvent rendre à chacun ce qui lui est dû. Ils ont au contraire à choisir entre les deux, conformément à une autre parole du Seigneur (Mt 6, 24 ; Lc 16,13). Je note même dans le poème deux réminiscences littérales de l'Evangile qui en assurent la présence effective dans la mémoire du poète : le *nos servire tuis divis* rappelle le *Nemo potest duobus dominis servire* et le *te contemnimus* fait écho à *l'alterum contemnet*.

<sup>15</sup> Cf. A. Harnack, « *Militia Christi* ». *Die christliche Religion und der Soldatenstand in den ersten drei Jahrhunderten* (Tübingen 1905) ; J. Capmany, « " Miles Christi " en la espiritualidad de S. Cipriano », dans *Collectanea San Paciano*, Série teologica, vol. I (Barcelona 1956).

**Str. 14 : *rex et conditor est quibus per aevum  
Christus vivere commorique lucrum.***

Isolons tout de suite la fin de la citation. On y reconnaît sans peine la déclaration de S. Paul : *Mihi vivere Christus est et mori lucrum* (Ph 1, 21). Elle doit indiquer une certaine dépendance de Walafrid Strabon par rapport à Venance Fortunat. Le premier vers en revanche exprime la foi en un Dieu « roi et créateur » de ceux « pour qui le Christ est vie et la mort un gain ». Les attestations de la royauté créatrice de Dieu sont très nombreuses dans la Bible. Elles en constituent même une idée fondamentale. Généralement cependant les deux attributs divins se trouvent séparément dans leurs occurrences bibliques. Qu'il suffise donc de retenir celle où les deux termes (l'un, il est vrai, équivalement dans la Vulgate) paraissent ensemble: *creator omnipotens et rex potens ... Deus* (Si 1,8).

***BHL 5751 Le poème anonyme des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles***

La Passion de S. Maurice *BHL 5751* est un poème de 252 vers, qui fut publié pour la première fois en 1882 par L. Hümer d'après un seul manuscrit de Vienne et de nouveau en 1937 par K. Strecker sur collation d'un deuxième manuscrit provenant de Tegernsee. On ne sait rien ni du lieu ni du temps où vécut l'auteur. Bruno Krusch le mettait au IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle. Karl Strecker, pour autant qu'on puisse, disait-il, se fier aux critères formels, penchait pour le IX<sup>e</sup> plutôt que le X<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Sur cette base, *BHL 5751* prend place entre Walafrid Strabon et Marbode de Rennes. Strecker ajoutait que le poème anonyme dépendait d'Eucher. Je remarque pour ma part une notable imprégnation biblique du poème.

**V. 66 : *Concordes in laude Dei.***

La concorde ou l'unanimité dans la louange de Dieu est le corollaire biblique de son universalité. Cet aspect-ci concerne l'ensemble de la création ; celui-là, l'accord entre les hommes. Il est abondamment attesté dans la Bible, avec

<sup>16</sup> *MGH. Poetae latini*, V, p. 101.



une densité plus grande dans le psautier et les écrits néotestamentaires non évangéliques. La concorde dans la prière est une des caractéristiques de la communauté primitive de Jérusalem<sup>17</sup>. Elle sert au poète à caractériser l'attitude commune des martyrs d'Agaune en présence de l'ordre irrecevable de l'empereur.

**V. 87-88 : *si corpus truncant,  
Non animam iugulare queunt.***  
Cf. Mt 10, 28.

L'opposition entre le corps mortel et l'âme immortelle est une des acquisitions les plus récentes de la révélation vétérotestamentaire et des plus fondamentales affirmations de la révélation chrétienne. Le Christ lui a donné une formulation extrême dans le contexte du franc-parler (παρηρησία) chrétien (Mt 10, 28 ; Lc 12, 2-7). Il dit : « Ne craignez rien de ceux qui tuent le corps mais ne sauraient tuer l'âme. Craignez plutôt celui qui peut perdre dans la géhenne à la fois l'âme et le corps » (Mt 10, 28). C'est la première partie de la sentence que le poète a mise dans la bouche de Maurice s'adressant à ses compagnons de service.

Je n'ai pas retrouvé la citation dans les Actes anciens des martyrs. En revanche, la deuxième partie du verset, laissée de côté par l'anonyme, se retrouve dans les Actes de Carpus, Papyrus et Agathonice<sup>18</sup>. Ni l'une ni l'autre, et pour cause, n'ont été reprises par l'hagiographie mérovingienne : elles ne s'y trouvaient plus en situation.

**V. 115 : *Nos baptisma Dei zabuli subtraxit ab ore.***

L'image du baptême nous arrachant à la gueule du diable combine sans doute plusieurs textes bibliques. De fait, le diable est comparé à « un lion rugissant, cherchant qui dévorer » (1 P 5, 8). Le poème anonyme suppose au contraire possible l'action contraire de soustraire le pécheur à l'emprise diabolique par le moyen du baptême. C'est pourquoi il y est dit : « Le baptême de Dieu nous a délivrés de la gueule du diable. » De ce passage de la Passion, l'antécédent biblique est en Ps 21, 22, où le juste souffrant implore

<sup>17</sup> Ps 21, 26 ; 46, 2 ; 149, 1 ; Ac 1, 14 ; 2, 46 ; Rm 15, 6 ; 1 Co 4, 5 ; Ap 19, 5.

<sup>18</sup> Saxer, *Bible et hagiographie*, p. 103.

de Dieu d'être « sauvé de la gueule du lion ». S. Paul exprime la même certitude, la même espérance : « J'ai été délivré de la gueule du lion. » Il précise ce qu'il entend par là : « Le Seigneur me délivrera de toute entreprise perverse et me sauvera pour son royaume » (2 Tm 4, 17-18). Dans le poème anonyme, c'est par le baptême que Dieu délivre ses fidèles. Comme l'épisode du baptême des futurs martyrs n'a pas reçu chez Eucher et ses imitateurs le relief qu'il trouvera dans le remaniement *BHL 5741-5745*, il faut sans doute penser qu'ici le baptême est celui du sang, c'est-à-dire le martyre. L'image est souvent présente dans la littérature martyrologique ancienne<sup>19</sup>.

**V. 141-145: *Illius occisi uulnus reminiscitur agni***

*Aereas cuius non uox impleuerat auras,  
Ad mortis cum fertur onus ; sic cessit iniquis  
Candidus iste lupis agnum confessus herilem  
Grex et terribilis intactos reddidit hostes.*

**Mémoire de la blessure de cet Agneau immolé,  
dont la voix ne retentit pas dans les airs,  
jusque sous le poids de la mort ;  
c'est bien ainsi que le blanc troupeau des martyrs  
a confessé la seigneurie de l'Agneau,  
devant des loups iniques, et que, terrible dans sa victoire,  
il ne fut touché par aucun trait de l'ennemi.**

Différentes réminiscences bibliques sont insérées par le poète dans la trame de son récit. La première est celle de « l'agneau immolé dont la voix n'avait pas retenti dans les airs, alors qu'il était conduit à la mort » (v. 141-143). Ce qui est la transposition poétique d'Is 53, 7. Le poète signifie ainsi que les martyrs n'ont pas protesté contre leur sort funeste.

Cette première image a entraîné la seconde. Les martyrs, en effet, sont mis à mort pour avoir confessé la seigneurie de l'agneau (*agnum confessus herilem*), c'est-à-dire la divinité du Christ. Leur « blanc troupeau » (*candidus iste grex*) est opposé aux « loups iniques » (*iniquis lupis*). Ainsi, à la manière

<sup>19</sup> *Ibid.*, pp. 47, 147-148, 178, 198, 258.



« *Candidus iste grex.* »

Mosaïque de Maurice Denis, Basilique de Saint-Maurice.

du fabuliste, le poète a mis en scène des animaux bibliques pour représenter une aventure humaine : la confession de leur foi a conduit au martyre les soldats de la légion thébaine.

Les éléments de cette deuxième image sont bibliques aussi. *L'agnus candidus* est d'abord celui de la Pâque hébraïque, « sans défaut, mâle, âgé d'un an » (Ex 12, 5 ; Lv 9, 3, etc.). Il préfigure ensuite le Christ de la Passion (I P 1, 19).

Comme dans l'iconographie paléochrétienne<sup>20</sup>, à l'agneau divin sont associées les brebis du troupeau (*candidus iste grex*) par le poète, opposées « aux loups injustes » (*lupis iniquis*). Le troupeau est le groupe des martyrs, les loups sont leurs persécuteurs. L'opposition est de nouveau biblique, et plus spécialement néotestamentaire<sup>21</sup>. Je ne l'ai pas trouvée ailleurs dans les Actes des martyrs<sup>22</sup>.

#### V. 197 : *Ecce securis adest radicibus insita siccis.*

**La voici, la cognée qui s'en prend aux racines sèches.**

Cf Mt 3, 10 ; 7, 17 ; Lc 3, 9.

<sup>20</sup> *Lexikon der christlichen Ikonographie*, III (1971), col. 7-9; IV (1972), col. 58-59.

<sup>21</sup> Mt 10, 16 ; Lc 10, 3 ; Jn 10, 1-27, spéc. 10, 11.

<sup>22</sup> Dans la *Vita S. Wandregisili*, 15, est citée la parabole du bon pasteur. Cf M. Van Uytvanghe, *Stylisation biblique*, p. 82.

L'image de la cognée prête à déraciner les arbres secs est facilement reconnaissable. Elle ne semble pas se retrouver ailleurs dans la littérature hagiographique ancienne. Elle annonce les images bibliques suivantes.

V. 199-202 : *Optima fert arbor dulci bona poma sapore,  
At uero indignum mensis fert pessima fructum.  
Omnis enim sterilis, que non est fructifer, arbor  
Excidetur, et hanc consumens sulphur aduret.*

**Un arbre bon porte de bons fruits, à la saveur agréable,  
mais l'arbre mauvais porte un fruit indigne de la table.  
Tout arbre stérile, sans bons fruits,  
sera coupé et jeté au feu.**

L'évangile offre la même séquence thématique : « Déjà la cognée se trouve à la racine des arbres : tout arbre qui ne produit pas de bon fruit va être coupé et jeté au feu » (Mt 3, 10 ; Lc 3, 9). L'identité du texte dans les deux synoptiques en fait probablement un *logion* de Jésus. Le poète en donne une version métrique. Jusqu'à plus ample informé, il s'agit d'un hapax hagiographique.

V. 203-204 : *Cur oleaster eras, draco fervide rexque cruenta,  
Cum possis lucere velut liquor almus olive ?  
Pourquoi être resté olivier sauvage,  
dragon brûlant et roi assassin,  
quand tu pouvais briller comme une flamme  
nourrie de la plus pure olive?*

L'apostrophe interrogative s'adresse au diable : *draco fervide rexque cruenta*. Elle explique l'image de l'olivier sauvage (*oleaster*) qui provient de Rm 11, 17, 24. L'apôtre, il est vrai, parle de l'olivier franc et de l'olivier sauvage à propos du peuple élu. De cette élection, les païens sont devenus bénéficiaires à la place des juifs. Aussi, à l'inverse de ce qui se passe dans le monde de la nature où le rameau franc est greffé sur un tronc sauvage, dans l'économie du salut le sauvageon a été greffé sur un bon olivier. Mais le poète a une vue plus vaste des choses, car il étend le plan divin au monde angélique lui-même : le démon lui aussi, s'il l'avait voulu, aurait pu être compris dans le dessein salvifique de Dieu, brillant comme une flamme que nourrit l'huile de l'olivier. A la source biblique s'ajoute donc ici une donnée de l'expérience quotidienne du poète.

## Le poème de Marbode de Rennes

Le poème de Marbode de Rennes, *Passio SS. Mauricii et sociorum eius*, est, avec ses 170 vers, un de ceux qui, tout en s'inspirant de BHL 5737 (le récit d'Eucher) dont il conserve les citations importantes, en ajoutent d'autres à leur guise.

### V. 37 : *Caelica terrenis praeponens gaudia pœnis.*

Ce vers fournit un exemple de l'adaptation du texte sacré au genre poétique au point de rendre la citation méconnaissable. Le martyr, y est-il dit, « met les joies du ciel au-dessus des peines terrestres ». Il me semble qu'il faut y retrouver l'écho assourdi de la parole de S. Paul, selon lequel « les souffrances de cette vie n'ont rien de comparable à la gloire future qui se révélera en nous » (Rm 8,18). Ce texte est dans la lettre des martyrs de Lyon<sup>23</sup>. Dans l'hagiographie mérovingienne, il est transféré du martyr à l'ascèse<sup>24</sup>.

### V. 47 : *digna Deo dantes nec, rex, tibi danda negantes.*

Ici, l'opposition entre ce qui est dû à Dieu et ce qui l'est au roi rappelle à n'en pas douter le « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », déjà cité par Eucher au commentaire duquel je renvoie<sup>25</sup>.

### V. 101 : *Et pius ut uiuat se uitae munere priuat.*

Le paradoxe de la vie perdue et retrouvée, souligné par la rime: *uiuat ... priuat*, est évangélique. Il se trouve en effet chez les quatre évangélistes, mais sa forme plus archaïque est chez Mathieu<sup>26</sup>. Il est repris dans la littérature martyrologique<sup>27</sup>, après laquelle il n'est plus en situation.

<sup>23</sup> Saxer, *Bible et hagiographie*, p. 41 et n. 17.

<sup>24</sup> Van Uytfanghe, *Stylisation biblique*, p. 33 et n. 87, pp. 48 et 53.

<sup>25</sup> Cf. supra p. 3.

<sup>26</sup> Mt 10, 39 ; Mc 8, 35 ; Lc 9, 24 ; Jn 12, 25.

<sup>27</sup> Saxer, *Bible et hagiographie*, p. 51.

**V. 132 : *Nam se custodit qui se pro te, Deus, odit.***

Cf. Jn 12, 25.

Le couple *custodit... odit*, placé à la rime, nous met sur la voie du texte biblique sous-jacent. C'est le mot de S. Jean, contenant les mêmes verbes, qui est évoqué : « Qui aime sa vie la perd, et qui hait sa vie en ce monde la conservera en vie éternelle » (Jn 12, 25). Pour son usage martyrologique, je renvoie au commentaire du paragraphe précédent.

**V. 133 : *Atque metit laetus quae spargit semina fletus.***

Cf. Ps 125, 5-6.

L'hexamètre condense deux versets psalmiques : « Les semeurs qui sèment dans les larmes moissonnent en chantant. On s'en va, on s'en va en pleurant, on porte la semence ; on s'en vient, on s'en vient en chantant, on rapporte les gerbes » (Ps 125, 5-6). Cette citation n'a pas été, à ma connaissance, relevée ailleurs dans un texte hagiographique.

**V. 163 : *Sed similis pecori patientia muta furori***

***Subiacet, abiectis clypeis.***

Marbode s'est peut-être souvenu de Venance Fortunat. L'ablatif absolu *abiectis clypeis* du premier rappelle en effet le *positis gladiis* du second pour exprimer le refus des martyrs de se servir de leurs armes dans le but de s'opposer aux envoyés de l'empereur. En même temps, d'ailleurs, Marbode ajoute à son modèle une antithèse qui ne s'y trouvait pas : *subiacet/abiectis*. Il n'empêche que c'est avec une autre citation que Marbode continue. Il fait allusion à Is 53, 7-8, là où Venance sous-entend Ph 1, 21. On se souvient que le Serviteur souffrant est comparé à la brebis muette et à l'agneau sans voix.

## **BHL 5754 Le poème de Sigebert de Gembloux**

Sigebert de Gembloux († 1112), le dernier des auteurs ici examinés, a écrit son poème *De passione sanctorum Thebeorum* (BHL 5754) en l'honneur des saints patrons de l'abbaye dont il était moine. Si mes calculs sont exacts, le

poème compte 2896 vers. Ce qui en fait le plus long de notre série. Sa composition est très étudiée. Divisée en trois livres, chacun précédé d'un prologue, l'œuvre comprend 14, 14 et 15 chapitres, d'inégale longueur. Le prologue initial s'achève par une invocation au Christ; l'ensemble du poème, par un épilogue se terminant lui-même sur une action de grâces et une doxologie trinitaire. Les vers sont de deux sortes. Les prologues sont écrits en distiques élégiaques, le reste en hexamètres simples, mais le tout en vers léonins. Ils font montre d'une érudition littéraire considérable, à la fois classique et scripturaire, dont l'éditeur (E. Dümmler) a généralement indiqué les références au bas des pages. Il m'arrivera de les compléter pour ce qui est des réminiscences bibliques. Elles sont nombreuses et révèlent en Sigebert un moine qui, tout en faisant de la Bible sa nourriture spirituelle, en joue en intellectuel raffiné. En raison de leur nombre, il m'arrivera de réduire leur commentaire à l'indispensable.

## Livre I.

**V. 91 : *Ecce saginatum vitulum mactando luvencus* (p. 46) :  
*saginatum vitulum.***

Cf. Lc 15, 30. Noté par Dümmler.

**V. 139-142 : *De septem septem, de panum fragmina quinque Bissenos corbes qui cumulare potes* (p. 47).**

Cf. Lc 9, 17 ; Jn 6, 13. Noté par Dümmler.

Les références de Dümmler sont doublement incomplètes. D'une part, il faut leur ajouter Mt 9, 13-17, et Mc 6, 30-45, car les quatre se rapportent à la première multiplication des pains, où il est question de cinq pains multipliés et de douze corbeilles de restes. C'est aussi ce que dit Sigebert: *de panum fragmina quinque bisenos corbes qui cumulare potes*. Le *de septem septem*, en revanche, qui a été négligé par Dümmler, correspond à la deuxième multiplication, racontée seulement par Mt 15, 34, 37, et Mc 8, 5-8, où sept pains ont été multipliés et sept paniers de restes ramassés. Le poète se fonde sur les deux récits pour justifier le vœu par lequel il termine son invocation au Christ :

**Multiplie les morceaux de ma table de pauvre,  
Et si j'y mange seul, plaintif que je n'en sorte !**

V. 314: *Aegypti tenebris tenebrarum cum duce spretis ...*

V. 320-329 : *Submersisque mari Pharaone suisque rubenti  
Transierant mundi pelagus duce nube diei,  
Noctu flammifera callem monstrante columna,  
Petra potandis Christo mannaque cibandis  
Aegypti panes, carnes, cepe atque pepones  
Viluerant azymis, lactucis, carnibus assis ;  
Masculus anniculus candens, non discolor agnus,  
Quos alit in pascha, quos hostis salvat ab ira.  
Legifer his Moyses, his fortis belliger Ausus  
Hostibus attritis terre mel lacque fluentis  
Monstrarat requiem (p. 57).*

Le pharaon et les siens engloutis par la Mer Rouge,  
ils [les martyrs] avaient traversé la mer de ce monde.  
Les conduisait de jour la nuée,  
et la nuit la colonne de flammes leur montrait le chemin.  
Parce qu'ils avaient bu au rocher qu'est le Christ  
et mangé de sa manne, ils méprisaient les pains,  
les viandes, les oignons et les melons d'Egypte  
[pour leur préférer] les pains azymes,  
les herbes amères et les viandes rôties.  
C'est un agneau mâle d'un an, brillant, sans tache,  
qui les nourrit à Pâque  
et les sauve de la colère de l'ennemi.  
Moïse fut leur législateur,  
Josué leur courageux chef de guerre :  
après avoir écrasé leurs ennemis, il leur ouvrit  
le pays du repos où coulent le lait et le miel.

Cf Ex 12, 8, pour v. 325 ; Nb 13, 9, 17, pour v. 328. Noté par Dümmler.

Les vers 314, 320-330 appartiennent au récit de la conversion au christianisme de la légion thébaine. Ici le poème prend appui sur l'épisode biblique de l'Exode et reçoit de lui son interprétation fondamentale. Les deux références indiquées par Dümmler nous mettent sur la voie des autres.

Le symbolisme directeur résulte de la mise en parallèle d'un itinéraire géographique avec un cheminement spirituel. De même que les Israélites ont été délivrés de la servitude d'Egypte pour aller rendre un culte au vrai Dieu,



ainsi les soldats de la légion thébaine ont quitté leur pays d'origine qui était l'Egypte pour se convertir au christianisme à Jérusalem. C'est pourquoi le poète se croit autorisé d'insérer dans la Passion des Thébains de nombreux traits propres à la sortie d'Egypte des Israélites.

V. 314, « les ténèbres de l'Egypte » ne sont cependant pas une allusion à la neuvième plaie (Ex 10, 21-29). L'expression *tenebrarum cum duce* et le participe *spretis* nous orientent plutôt, comme il sera dit plus au long, vers la renonciation prébaptismale et le contexte liturgique de l'initiation chrétienne. Le baptême est en effet considéré par les anciens comme une illumination à laquelle on accède en renonçant aux ténèbres et à son prince<sup>28</sup>. Ce thème me semble évoqué au bon moment par le poète, non seulement parce que les martyrs s'acheminent vers leur baptême à Jérusalem, mais encore parce que leur futur martyre leur confèrera en outre le baptême du sang. C'est à juste titre donc qu'ils inaugurent leur démarche « en méprisant les ténèbres d'Egypte et le prince des ténèbres ». Que cette thématique baptismale soit aussi éminemment scripturaire n'échappe à personne. L'antithèse lumière/ténèbres se développe dans l'Ecriture selon trois lignes directrices : comme le soleil illumine une route, ainsi est lumière tout ce qui éclaire le chemin vers Dieu ; la lumière est aussi symbole de vie et de joie ; enfin le dualisme lumière/ténèbres caractérise deux mondes opposés, du Mal et du Bien, de Satan et de Dieu, ici des ténèbres d'Egypte et de la lumière en Terre Promise<sup>29</sup>. C'est pourquoi le poète insère dans la Passion des Thébains de nombreux traits de la sortie d'Egypte des Israélites.

V. 320-1 : « Le pharaon et les siens engloutis par la mer. » Cf. Ex 14, 27-28.

V. 321 : « Ils avaient traversé la mer de ce monde. » *Ibid.* 29. En fait, le sujet de *transierant*, ce sont les légionnaires Thébains. Les Israélites en revanche s'étaient contentés de traverser la Mer Rouge.

V. 320-2 : « Les conduisait de jour un nuage de feu ; la nuit, une colonne de flammes leur montrait le chemin. » Cf. Ex 13, 21.

<sup>28</sup> V. Saxer, *Les rites de l'initiation chrétienne du II<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle. Esquisse historique et signification d'après leurs principaux témoins*, in *Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, 7, Spoleto 1988, passim, spéc. p. 197, n. 117.

<sup>29</sup> *Bible de Jérusalem*, Paris 1956, p. 1409, n. i.

**V. 323:** « Pour ceux qui devaient s'abreuver au rocher qu'est le Christ et se nourrir de la manne. » Cf. Ex 16, 14-22 : la manne ; Ex 17, 1-7 : l'eau du rocher.

Les deux épisodes sont souvent rappelés ensemble, outre leurs mentions séparées, dans l'Ancien Testament et sont entrés dans la mémoire collective du peuple juif : Dt 8, 16 ; Ps 77, 16, 20 et 24-25 ; 2 Esd 9, 15 ; 4 Esd 1, 19-20. L'apôtre Paul les a repris, amplifiés et complétés. Il le fit en fonction de l'initiation chrétienne : « Nos pères, écrit-il aux Corinthiens, sont tous passés à travers la mer, tous en Moïse ont été baptisés dans la nuée et dans la mer, tous ont mangé le même aliment spirituel et tous ont bu le même breuvage spirituel » (1 Co 10, 1-4). Non seulement les épisodes les plus saillants de l'Exode sont ainsi rappelés, mais ils acquièrent encore valeur de préfigurations baptismales. Dans son exégèse spirituelle (remarquons en effet la répétition du pronom indéfini) l'apôtre a été précédé par le psalmiste : « Dieu leur a donné le pain du ciel, l'homme a mangé le pain des anges » (Ps 77, 24-5, Vulg.). Il l'a été aussi par les rabbins. Ceux-ci identifiaient aussi Dieu lui-même avec le rocher d'eau vive et le disaient accompagner son peuple au désert sous cette forme aussi bien que sous celle de la nuée. Mais pour Paul, le rocher, c'est le Christ auquel il attribue donc les prérogatives divines. Or, ce que l'apôtre dit du rocher et que répète le poète, ce dernier le dit aussi de la manne. Certes, *Christo* est matériellement apposé par Sigebert à *petra* comme il l'est déjà chez S. Paul. Mais notons la construction grammaticale parallèle des gérondifs : *Petra potandis/manna cibandis*, unis par la conjonction *que*. Grâce à elle, à *Christo* sont attribuées les deux opérations : *potare/cibare*. De cette manière, s'il est rocher, il est aussi manne. Cette dernière identification, il est vrai, n'est pas explicite dans le Nouveau Testament. S. Jean la suggère néanmoins en introduction au discours sur le pain de vie. Les juifs avaient objecté au Christ : « Nos pères ont mangé la manne au désert ; selon ce qui est écrit : Il leur a donné le pain du ciel (Ps 77, 24), et ils sont morts » (Jn 6, 31). Le Christ leur répondit : « Ce n'est pas Moïse qui leur a donné le pain du ciel ; mais c'est mon Père qui vous le donne, le vrai pain du ciel » (*Ibid.* 32-3). Il conclut par cette affirmation : « C'est moi le pain de vie » (*Ibid.* 35). L'exégèse postérieure n'a pas eu de peine à en faire état pour affirmer le réalisme eucharistique, en particulier à l'époque des controverses de l'époque carolingienne et ottonienne<sup>30</sup>.

<sup>30</sup> Cf. p. ex. *DTC5* (1939), col. 1137-8, 1215.

V. 324 : « Les pains, les viandes, les oignons, les melons d'Egypte. » Cf Ex 17, 3: les marmites de viande, le pain à satiété ; Nb 11, 5 : le poisson gratuit, les concombres, les melons, les poireaux et les aulx d'Egypte.



*« C'est moi le pain de vie. »  
Ciboire utilisé comme reliquaire des martyrs (XIII<sup>e</sup> s.),  
Trésor de l'Abbaye de Saint-Maurice.*

L'Egypte, grâce aux crues du Nil, avait une agriculture renommée dans l'antiquité. Ses habitants prenaient un tel soin de leurs légumes, qu'ils passaient pour les adorer<sup>31</sup>. A leur manière, les Israélites leur rendent témoignage de l'excellence de leurs produits agricoles.

<sup>31</sup> Martyre d'Apollonius, 20, Cf. V. Saxer, *Atti dei martiri dei primi tre secoli*, 2<sup>e</sup> éd., Padova 1990, p. 99; Id., *Bible et hagiographie*, p. 78.

**V. 325 :** La nourriture d'Égypte paraît «vile» aux yeux des Israélites «en comparaison du pain azyme, des herbes amères et des viandes rôties» qui sont désormais leurs aliments. Cf. Ex 12, 8 (noté par Dümmler), les éléments de la Pâque juive. Le poète dit exactement le contraire de sa source biblique, car les Israélites ont regretté l'abondance égyptienne.

**V. 326-7 :** «C'est un agneau mâle d'un an, brillant, sans tache, qui les nourrit à Pâque et les sauve de la colère de l'ennemi.» Cf. Ex 12, 5. Noté par Dümmler.

Les conditions rituelles d'intégrité des victimes offertes au Seigneur sont souvent rappelées dans le Pentateuque : Gn 29, 38 ; Lv 9, 3 ; 12, 6 ; 14, 10 ; 23, 12 ; Nb 6, 12, etc. Parmi elles, l'absence de tares ou taches revêt une importance particulière et servira à caractériser l'agneau divin : 1 P 1, 19. Le poète rappelle aussi les deux fonctions de l'agneau pascal, immolé pour servir de nourriture (Ex 12, 11) et de protection (*Ibid.* 13).

**V. 328-9 :** «Moïse fut leur législateur, Josué leur courageux chef de-guerre : il ouvrit aux siens le pays du repos (*litt.* le repos du pays), où coulent le lait et le miel.»

*Legifer his Moyses* désigne en Moïse le législateur d'Israël, c'est-à-dire celui qui lui transmet les commandements de Dieu : le Décalogue (Ex 20, 1-18), le code de l'Alliance (*Ibid.* 20, 19 - 24, 32) et le règlement de son culte (*Ibid.* 25-31). Josué, son bras droit et successeur, est appelé *fortis belliger Auses* par référence à Nb 13, 16 (indiquée par Dümmler). Son nom premier était Hoshéa en hébreu, Ausè (Ausès pour les besoins du vers) dans le grec des Septante. Josué (Sept. : Jésus) est son nom de vocation<sup>32</sup>. C'est par ses victoires sur les ennemis qu'il a sauvé son peuple et lui a ouvert la Terre Promise. Celle-ci est la terre «du repos» (Dt 12, 9 ; 25, 19), c'est-à-dire de la paix, sans ennemis. L'expression «où coulent le lait et le miel» le désigne par antonomase (Ex 3, 8, 17 ; 13, 5 ; 33, 3, etc.).

<sup>32</sup> Pour les noms de vocation, cf. Gn 17, 5 pour Abraham, 17, 15 pour Sarah, 32, 29 pour Jacob, Lc 6, 14, Mt 16, 18 et Mc 3, 16 pour Pierre. Le cas de Saul/Paul est différent : le premier est son nom juif, le second gréco-romain. Cf. Ac 13, 9.

V. 331-4: ... non Hierusalem pereuntem

*Sed te, Hierusalem, nostram super ethera matrem,  
Scilicet ecclesiam tendentem semper ad alta,  
Libera que semper nescit servire prudenter* (p. 57).

... ne parvenant pas à Jérusalem,  
mais à toi, Jérusalem, notre mère d'au-dessus de l'éther,  
c'est-à-dire l'Eglise, qui tend toujours vers le haut,  
qui, libre, ne connaît jamais la servitude.

Cf. Ga 4, 25-6.

V. 349-55: *Armat eos virtus ... micat aureus umbo* (p. 57).

Cf. Rm 6, 13 ; 13, 12 ; 2Co 6, 7 ; 10, 4 ; Ep 6, 11-7 ; Hb 4, 12.

V. 389-91: *Norant que Domini... qui reges iudicat orbis* (p. 59).

Cf. Mt 22, 21 par. ; Rm 13, 7.

V. 392-4: *Auribus haud surdis ... iniqua sorte premendum* (p. 59).

Cf. Lc 3, 14. Noté par Dümmler.

V. 403: *Hoc hoc fulgur erat, quod ab ortus arte choruscat* (p. 59).

Cf. Mt 24, 27, noté par Dümmler ; Lc 17, 24.

V. 413-4: *Ut liceat verbis hic uti Hiezechielis: / Vento turbo furens, aquilonis  
frigora terrens* (pp. 59-60).

Cf. Ez 1, 4. Noté par Dümmler.

V. 469: *Predicat, omne genus cui flectitur, o bone Iesu* (p. 61).

Cf. Ph 2, 10. Noté par Dümmler.

V. 473-7: *Ecclesie navis, fidei tutissima turris,*

*Roma, Petri iuri cum clavi tradita celi,*

*Precellit gemina regni fideique corona*

*Omnibus Hesperii in partibus urbibus orbis,*

*insuper ecclesiis totius preminet orbis* (p. 61).

Navire de l'Eglise, très sûre tour de la foi,

Rome, livrée au gouvernement de Pierre avec la clé du Ciel,

commande par la double couronne du pouvoir et de la foi

à toutes les contrées et villes de l'Occident,

et l'emporte sur toutes les églises du monde.

Cf. Mt 16, 18-9. Affirmation de la primauté romaine dans son conditionnement historique au XI<sup>e</sup> siècle.

V. 478-81: *Hic candelabrum, massis auri fabricatum,*

*Prefert septenas mixo lampante lucernas,*

*Lampadibus septem dabat infusoria septem*

*Spiritus ex alto fulgens septemplace dono* (p. 61).

Cf. Ex 25, 31 et 37 ; 37, 17 et 23 ; Za 4, 2de ; Is 11,2-3.

- V. 482-5 : *Hoc dextra levaque duo quos mater oliva  
Produxit stipant, pietatis et unguine curant:  
Hi dominatori, qui toti presidet orbi,  
Astantes, omnem flammam iaculantur in orbem.*  
Cf. Za 4, 3 et 14. Noté par Dümmler.
- V. 486-8 : *Hic pius est Petrus, de petra nomen adeptus,  
Qui super hanc petram regit ecclesiam solidatam,  
Porte tartaree cui numquam prevaluere (p. 61).*  
Cf. Lc 6, 14 ; Mc 3, 16 ; Mt 16, 18-19, cette dernière référence seule notée par Dümmler.
- V. 489-94 : *Hic quem de Saulo Paulum Deus alterat, olim  
Predo rapax, nu ne predo sagax, preco modo verax ;  
Qui fundamento te, Iesu Christe, locato  
Structuras multas, magnas, numquam ruituras  
Aere vel argento, gemmis, aurique metallo  
Erexit, firme solidatas marmore petre.*  
Sur l'antithèse *praedo/praeo* appliquée à Paul, cf. Venant. Fortun. Carm. II, 13, v. 6 : *et qui praedo prius, hic modo praeco manet*. Pour les sources bibliques cf. Ac 13, 9, interprété cependant à tort comme un changement de nom équivalant à une vocation, alors que, nous l'avons vu supra n. 33, il s'agit d'un double nom fréquent en Orient hellénisé. Cf. aussi Ep 2, 20 ; Ap 21, 18-21, pour la structure de l'Eglise céleste.
- V. 501-8 : *Quatuor ecce rote, que devolvuntur in orbe,  
Quodque probat verum rota quatuor en specierum,  
Nec sibi demissis specie fidei vel amoris  
Undique plena oculis, quibus obviet artibus hostis.  
Hec quo ducebat se vite spiritus ibat  
Ante suam gradiens faciem, numquam retrocedens,  
Pone sequens animalia fronte notanda quaterna  
Ante suam faciem recto gradientia calle (p. 62).*  
Cf. Ez 1, 18, 17, 20, 9. Noté par Dümmler sauf le dernier verset.
- V. 531-4 : *Sicut Ezechias, antiquitus altera lampas  
Regum Iudae, sibi missis a Babylone  
Chaldeis gratans, ostendit eis apothecas,  
Argentum, gemmas, aurum vel aromatis archas (p. 62).*  
Cf. 2 R 20, 13. Noté par Dümmler.
- V. 552 : *De nobis querens quem devoret, ut leo frendens (p. 63).*  
Cf. 1 P 5, 8. Noté par Dümmler.
- V. 570 : *Gemma Dei porcis convolvitur a lutulentis (p. 64).*  
Cf. Mt 7, 6. Noté par Dümmler.
- V. 572-6 : *Passus quod Symon Petrus, quod summus Aaron :  
Hic vitulum fudit, Petrus te, Christe, negavit  
Sed qui respexit Petrum, respexit et istum,  
Qui clandestina pius Aaron medicina  
Olim sanavit (p. 64).*  
Veau d'or : cf. Ex 32. Reniement de Pierre : cf. Mt 26, 69-75 par., noté par Dümmler; Lc 22, 61 : *Et conversus Dominus respexit Petrum*, non noté.
- V. 577 : *Armilla que sua mox maxilla terebrata  
Leviathan grossam de dentibus extrahit offam (p. 64).*  
Cf. Jb 40, 20-21. Noté par Dümmler.

- V. 591-2 : *Plus super hoc uno conversus celicus ordo  
Quam pro iustorum curto centusse triumphat* (p. 64).  
Cf. Lc 15, 7. Noté par Dümmler.
- V. 710-1 : *Inflat enim tumidas humana scientia buccas,  
Aedificat docilesque facit sapientia mites  
Oris, Christe, tui, qui clamas voce salubri :  
Ad me currunt, simul omnes confugiunt.  
Quos curvavit onus, labor aux afflixit anhelus,  
Vobis defectis pandam gremium requietis* (p. 68).  
Cf. 1 Co 8, 1 ; Mt 11, 28-29. Notés par Dümmler.
- V. 725-6 : *Viscera per mentis fit fons unde salientis  
In veram vitam, quem qui bibit haud sitit umquam,  
Christe, mee dabis hunc anime qui Samaritane  
Inde propinasti, mentisque virum rogitasti  
Acciri, post quinque viros qui presidet unus* (p. 68).  
Cf. Jn 4, 14, noté par Dümmler; Jn 4, 16-18, non noté. Le texte johannique donne lieu chez Walafrid Strabon à une interprétation allégorique du rôle directif de la raison sur les cinq sens.

## Livre II.

- V. 42 : *Qui docuisti asinam, que docuit Balaam* (p. 72).  
Cf. Nb 22, 28.
- V. 116 : *De limpha Iesum iactant mutasse lyeum* (p. 74).  
*Lyaeus*, surnom de Bacchus, synonyme ici de vin. C'est pourquoi, cf. Jn 2, 1-11.
- V. 134 : *Numquam rugosam matrem, numquam maculosam* (p. 74).  
Cf. Ep 5, 27.
- V. 243-4 : *Quis sibi consimiles instarque suum referentes  
Ditavit plene plastes spiramine vite* (p. 77).  
Cf. Gn 1, 27, noté par Dümmler; Gn 2, 7, non noté.
- V. 442-7 : *Huic evangelici torsissem missile verbi.  
Quo victor mortis calidam Petri male fortis  
Perculsit mentem, vagina condidit ense.  
Namque probando fidem, vanum reprobando furorem :  
« Ira facessat, ait, melius patientia vincit ;  
Qui gladio fudit, gladii mucrone peribit »* (p. 83).  
Cf. Mt 26, 52, noté par Dümmler.
- V. 451 : *Plena foras omnem caritas mittendo timorem,  
Ad celum geminis nisos vos sublevat alis,  
Primo nempe Deum, post rite colendo propinquum* (p. 83).  
Cf. 1 Jn 4, 18 ; Mt 22, 37-9.
- V. 472 : *Ante datam legem, sub lege evangelioque  
Hec via martyrii iam dudum innotuit orbi* (p. 84).  
Cf. Gn 6, 8-15 (meurtre d'Abel).
- V. 476 : *Hic etiam videas in agone stetisse prophetas* (p. 84).  
Cf. Lc 12, 49.

- V. 477-8 : *Isaac etiam genitor mactasset ad aram  
Angelus e celo sed iussit parcere nato* (p. 84).  
Cf. Gn 27, 10-11.
- V. 477-8 : *Paulus ait sanctos probra, verbera, vincula passos* (p. 84).  
Cf. Hb 11, 36-7.
- V. 479-81 : *Isaiam sectum, caput Amos vecte foratum,  
Vincula lacumque lutum famem et lapides Hieremie  
Legimus et vatem iugulatum Iezechielem* (p. 84).  
Cf. Isaïe: *Bibliotheca Sanctorum* (abr. BS) 7, col. 928 ; Amos: BS 1,  
col. 1027; Jérémie : Jr 38, 6-9; Ezéchiël : BS 5, col. 418.
- V. 482 : *Servavit pueros fornax Chaldaica pueros* (p. 84).  
Cf. Dn 3, 21-3, 91-4.
- V. 483 : *Et Macchabeorum de nomine discite pugnans* (p. 84).  
Cf. 2 M 7.
- V. 484 : *Nec te, Zacharia, templum protexit et ara* (p. 84).  
Cf. Lc 11, 51.
- V. 485 : *Scitis et infantes cesos ab Herode* (p. 84).  
Cf. Mt 2, 16-8.
- V. 486-8 : *Iohannes  
Qui stetit in bivio legis rudis atque vetuste,  
Cum capite est plexus, Christo est crescente minutus* (p. 84).  
Cf. Mt 14, 1-12 ; Mc 6, 14, 17-29 ; Jn 3, 30.
- V. 489 : *Ut promissa satis patuit data gratia gratis  
Et calicem vite moriendo bibit Deus ipse* (p. 84).  
Cf. Mt 20, 22-3 ; Mc 10, 38-9 ; Jn 18, 11.
- V. 495 : *Satana labente rebelli* (p. 84).  
Cf. Lc 10, 18 ; Jn 12, 31 ; Ap 12, 9.
- V. 497 : *Cum statuit primum per Adam salvare secundum* (p. 84).  
Cf. 1 Co 15, 45, 21-3 ; Rm 5, 15-9.
- V. 499-500 : *(non) Restauranda foret si non Adam cecidisset* (p. 84).  
Cf. Exultet.
- V. 512 : *Auditis alii credant* (p. 85).  
Cf. Rm 10, 17 ; Jn 20, 29.
- V. 517 : *Pro vera miseram vita disperdere vitam* (p. 85).  
Cf. Mt 10, 35 ; Mc 8, 39 ; Lc 9, 24 ; Jn 12, 25.
- V. 517 : *Vae qui predaris, predoni preda pararis* (p. 85).  
Cf. Is 33, 1. Noté par Dümmler.
- V. 536-7 : *Rex etiam regum : Sedes, inquit, mea celum,  
Terra pedum scamnum* (p. 85).  
Cf. Is 66, 1. Noté par Dümmler.
- V. 538-40 : *Pondere mensura numero moderante creata  
Hos celos palmo metitur et equora pugno  
Appenditque tribus digitis tua pondera, tellus* (pp. 85-6).  
Cf. Is 40, 12. Noté par Dümmler.
- V. 549-50 : *Rex solum corpus vexans non sit metuendus  
Sed qui dat penam membris animeque gehennam* (p. 86).  
Cf. Lc 12, 4, noté par Dümmler ; Mt 10, 28-31.



### Livre III.

#### V. 1 : *Impia Mesraim penis afflixerat olim* *Heredes Abrahae cophinis laterisque lutique* (p. 95).

Par ces mots commence le long parallèle que Sigebert institue entre les dix plaies d'Egypte et les dix persécutions contre les chrétiens. Sur le nombre des persécutions, cf. J. Moreau, *La persécution du christianisme dans l'Empire romain* (Paris 1957), p. 14, nn. 17-18. Le parallèle est introduit par le mot *Mesraim* qui est le nom hébraïque des Egyptiens (Gn 10, 6 et 13 ; 1 Ch 1, 8-11). Il est en continuité avec la comparaison, développée au livre I<sup>er</sup>, entre l'itinéraire suivi par la légion thébaine et l'exode du peuple hébreu. Pour le parallèle lui-même Sigebert est tributaire d'une tradition dont Orose pourrait être l'initiateur. Pour les dix plaies d'Egypte, cf. Ex 7, 17 - 12, 30. En dehors de cette référence générale, on n'en relève qu'une autre, particulière, aux oracles de Balaam (v. 224-5. Cf. Nb 22-24). Mais ce n'est qu'avec le v. 402 (p. 106) que le poète revient à la légion thébaine.

- V. 402 : *Hoc qui legitime certant donantur honore* (p. 106).  
Cf. 2 Tm 2, 5. Noté par Dümmler.
- V. 439 : *Iam super his qualis fuerit exultatio celis* (p. 107).  
Cf. Mt 5, 12.
- V. 441-44 : *Qui sic inventam letantur ovem super unam  
qui super inventam tam gaudent oppido dragmam,  
Quo iubilo, quo tripudio, quali modo plausu  
Fervere celícolas hac pro rerum vice credas ?* (p. 107).  
Cf. Lc 15, 6, 9. Noté par Dümmler.
- V. 464-65 : *Iste virgineo presentes iugiter agno  
Agnum sectantes agni carmen modulantes* (p. 108).  
Cf. Ap 14, 4. Noté par Dümmler.
- V. 669-71 : *Vera Salomonis dicit sapientia nobis :  
« Hoc cordi pravo carmen niro quod acetum  
Ut bullit nitrum quando miscetur acetum... »* (p. 114).  
Cf. Pr 25, 20bc. Noté par Dümmler.
- V. 686 : *Qui numerat stellas, qui nomine nominat illas  
Clauditur et numero cuius sapientia nullo  
Scripsit et hec auro celestis in ordine albo* (p. 114).  
Cf. Ps 146, 4-5. Noté par Dümmler.
- V. 702-3 : *Sex operando deus primis sanxit sibi rebus  
Sexque dies operis dat nobis sanctio legis* (p. 115).  
Cf. Ex 20, 9, noté par Dümmler ; 23, 12 ; 31, 15, 17 ; 34, 21 ; Dt 5, 13.
- V. 709 : *Sex ydrie ternas capiunt binasve metretas* (ibid.).  
Cf. Jn 2, 6. Noté par Dümmler.

- V. 710 : *Sexta super puteum videt hora quiescere Iesum* (ibid.).  
Cf Jn 4, 6. Noté par Dümmler.
- V. 711 : *Sexta videndo crucem doluit tenebrascere lucem* (ibid.).  
Cf Mt 27, 45. Noté par Dümmler.
- V. 712: *Et Petrum sexta mentis capit extasis hora* (ibid.).  
Cf Ac 10, 9. Noté par Dümmler.
- V. 713 : *Sex ale cherubim sex sunt animalibus ale* (ibid.).  
Cf Ap 4, 8. Noté par Dümmler. Dans les vv. 702 à 713 est développé le symbolisme du nombre six.
- V. 766 : *Octo beant supra, virtutes quatuor infra* (p. 116).  
Cf Mt 5, 3-11. Noté par Dümmler. Symbolisme du nombre huit.
- V. 768: *In tabulis binis precepta decem lego legis* (ibid.).  
Cf Ex 31, 18. Noté par Dümmler. Symbolisme du nombre dix.
- V. 769 : *Velata undenis fuit archa sagis cilicinis* (ibid.).  
Cf Ex 36, 14. Noté par Dümmler.
- V. 773 : *Hi menses horas lapides Syon quoque portas* (ibid.).  
Cf Ex 39, 14 ; Ap 21, 12. Noté par Dümmler.
- V. 774 : *Hique tribus tribuum quoque milia fronte notata* (p. 117).  
Cf Ap 7, 4-8. Noté par Dümmler.
- V. 775 : *Hi fructus ligni vite quot mensilem ortos* (ibid.).  
Cf Ap 22, 2. Noté par Dümmler.
- V. 777 : *Oris apostolici fontes cum fontibus Helim* (ibid.).  
Cf Ex 15, 27. Noté par Dümmler.
- V. 778: *Micarum cophinos templi ere boves quoque fusos* (ibid.)  
Cf Jn 6, 13 ; 1 R 7, 25. Noté par Dümmler.
- V. 797 : *Virginibusque decem liquet ecclesiam similatam* (p. 117).  
Cf Mt 25, 1. Noté par Dümmler. Même symbolisme.
- V. 798 : *Moras denas denis dominum lego tradere servis* (ibid.).  
Cf Le 19, 13, 17. Noté par Dümmler. Même symbolisme.
- V. 800 : *Et Sodomam salvare decem iusti potuissent* (ibid.).  
Cf Gn 18, 32. Noté par Dümmler. Même symbolisme.
- V. 815 : *Sexies ex lato, decies sibi sumpsit ab alto* (p. 118): mesures de l'arche.  
Cf Gn 6, 15. Noté par Dümmler.
- V. 877 : *Arboris hic pulchre fructus rami quoque palme* (p. 119).  
Cf Lv 23, 40. Noté par Dümmler.
- V. 888 : *Angelus a dextris stans aversusque sinistris* (p. 120).  
Cf Lc 1, 8. Noté par Dümmler.
- V. 932 : *Sub modio claras nolens celare lucernas* (p. 121).  
Cf Mt 5, 15. Noté par Dümmler.
- V. 1034-39 : *Meque tuo stabulo reducem duce Samaritano  
Induc plagatum, semivivum, spoliatum,  
Infundens oleum, superinfundens quoque vinum,  
Sana plagatum, vestito despoliatum,  
Si superimpens, tibi defluet hinc bona merces  
Quam verax verusque spondit Samaritanus* (p. 124).  
Cf Lc 10, 30-35.

- V. 1040 : *Hic custos rerum, qui non dormitat in evum* (ibid.).  
Cf. Ps 120, 4. Noté par Dümmler.
- V. 1041 : *Qui regit Israel, ut ovem deducit Ioseph* (ibid.).  
Cf. Ps 79, 2.
- V. 1043-44 : *Ne silvester aper, ferus unicus aut caper acer* (ibid.).  
Cf. Ps 79, 14.
- V. 1050-1 : *Agricolis aliis relocetur vinea Patris,  
Qui bene rura colant, fructus in tempore reddant* (ibid.).  
Cf. Mt 20, 41.
- V. 1061 : *... non bis tingunt mihi coccum* (p. 125).  
Cf. Ex 35, 6. Noté par Dümmler.
- V. 1075 : *Nempe quadrans vidue ditum plus ponderat ere* (ibid.).  
Cf. Lc 21, 2; Mt 12, 42. Noté par Dümmler.

## Conclusion

Pour ne pas se laisser impressionner par la virtuosité versificatrice, l'érudition biblique et les dimensions épiques du poème de Sigebert, il faut prendre du recul, si l'on veut juger dans son ensemble l'imprégnation biblique des Passions qui viennent d'être parcourues.

Eucher de Lyon a mis en relief trois textes scripturaires dans sa Passion des martyrs d'Agaune. Ce sont Mt 22, 21 ; Ac 9, 29, 41, quand il justifie leur choix existentiel ; Is 53, 7-8, quand il décrit leur attitude devant la mort. Quel sort ses successeurs ont-ils fait à ces textes ? Un seul n'y a rien ajouté, se contentant de les reproduire littéralement. C'est Adon de Vienne, obéissant ce faisant aux lois du genre martyrologique. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'arrêter à lui. Tous les autres en ont agi différemment, brochant sur leur modèle ou y taillant et traitant en conséquence le matériel biblique. C'est pourquoi il convient de résumer brièvement leur manière de faire.

Les uns ont augmenté les citations bibliques d'Eucher avec des citations nouvelles. L'accroissement est modeste dans le remaniement prosaïque du IX<sup>e</sup> siècle, *BHL 5741-45*. Y paraissent trois épisodes bibliques nouveaux : Mt 26, 52 + Jn 18, 11 ; Dn 3, 8-28 ; et Dn 6, 17-25. Ils sont néanmoins en continuité avec les textes bibliques primitifs dont ils ne déforment pas mais étoffent la signification. L'accroissement est déjà plus sensible chez Marbode. Il a certes conservé les textes relatifs à César et à Dieu (Mt 22, 21 = Mc 12, 17 = Lc 20, 25 + Rm 13, 7), et au Serviteur souffrant (Is 53, 7-8), mais

il y ajoute une panoplie de quatre références nouvelles : Rm 8, 18 ; Mt 10, 39 = Mc 8, 35 = Lc 9, 24 ; Jn 12, 25 ; Ps 125, 5-6. A l'opposé, la plupart des compositions versifiées manifestent une tendance de plus en plus marquée à la prolifération biblique dans un sens différent d'Eucher, même lorsque c'est son texte qui est mis en vers.

Une deuxième manière, en effet, de se servir d'Eucher consiste à remplacer ses citations bibliques par d'autres. C'est le cas de Venance Fortunat qui constitue son propre arsenal scripturaire : Ph 1, 21 ; Rm 8, 17, etc. ; Mt 19, 28 et parallèles ; Jg 11, 27. Il en est de même de Walafrid Strabon qui affectionne d'autres thèmes bibliques : la milice chrétienne avec Jb 7, 1 ; 2 Co 10, 4 ; 1 Tm 1, 18 ; le choix entre les deux maîtres en Mt 6, 24 ; Lc 16, 13 ; le Christ vie et mort du chrétien en Ph 1, 21 ; Dieu roi et créateur des croyants en Si 1, 8. Que Ph 1, 21 se retrouve également chez Venance et Walafrid est sans doute l'indice que celui-ci dépend de celui-là. L'anonyme *BHL 5751* enfin versifie lui aussi le texte d'Eucher mais puise dans le Livre Saint des textes différents : Mt 10, 28 ; Mt 3, 10 ; Lc 3, 9, cités aussi littéralement que la versification le permet ; il y a, en outre, des thèmes bibliques aux références multiples, comme la concorde dans la prière, la lutte contre le diable, l'agneau et les brebis opposés aux loups, l'olivier sauvage et l'olivier franc. En somme, en dépit de leur dépendance par rapport aux sources hagiographiques, les poètes font preuve d'une grande indépendance dans leur usage de l'Écriture, non seulement par rapport à leurs modèles mais encore entre eux.

Dans cet exercice d'invention biblique, la palme revient à Sigebert de Gembloux. Parmi ses 96 réminiscences scripturaires (si mes calculs sont exacts), on retrouve certes à peu près toutes celles de son modèle prosaïque : le « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » au Livre I, v. 385-91 ; la recommandation du Christ à Pierre de ne pas se servir de son épée au Livre II, v. 442-47 ; le logion sur la vie perdue et retrouvée au Livre II, v. 517. La parole du Christ sur l'épée à remettre au fourreau est d'ailleurs de nouveau un indice de dépendance, Sigebert s'appuyant ici sur le remaniement *BHL 5741-45*. Mais que représentent ces trois cas au milieu d'une centaine de références ? Celles-ci se sont à tel point multipliées chez lui qu'elles ont presque entièrement recouvert le poème et occulté les citations primitives. Parler à son propos de « stylisation biblique » en reprenant l'expression de Marc van Uytenghe serait un euphémisme. Il s'agit plutôt de prolifération parasitaire, caractéristique du genre épique religieux au Moyen Âge.

Quoi qu'il en soit, notre coupe diachronique à travers les Passions des martyrs d'Agaune nous offre un exemple assez caractéristique de l'usage de la Bible par les hagiographies du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. D'aucun de nos textes hagiographiques nous ne pouvons affirmer que ses citations bibliques aient été dans la bouche des martyrs. Le plus ancien de nos écrivains n'est pas en effet un témoin oculaire des faits qu'il raconte. Il se fait l'écho de ce qui se disait d'eux à son époque. Déjà pour Eucher la Bible est un recueil *d'exempla* plaqués plus ou moins heureusement sur une situation chrétienne, sans qu'on puisse ni exclure ni assurer qu'ils aient réellement inspiré la conduite des martyrs. Quelquefois le vraisemblable peut ne pas être vrai. A l'autre extrême de notre période chronologique, le Livre Saint est considéré comme un arsenal d'épisodes, de personnages, de procédés littéraires et de maximes, destinés à orner un récit épique, un peu comme les ornements rococo surchargent les lignes d'un édifice classique.

Mgr Victor Saxer